

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 08 DECEMBRE 2022**

**DELIBERATION N°2022.00528**

**BUDGET RATTACHE EAU - MODIFICATION DE CERTAINS TARIFS AU 1ER  
JANVIER 2023**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 01 décembre 2022

Nombre de membres en exercice : 123  
Nombre de présents : 73  
Nombre de pouvoirs : 28  
Nombre de voix : 101

Président de séance : M. Hervé REYNAUD,  
Secrétaire de séance : M. Tom PENTECOTE

**Membres titulaires présents :**

Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON,  
Mme Françoise BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE,  
Mme Michèle BISACCIA, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY,  
M. Lionel BOUCHER, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, M. Denis CHAMBE,  
M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Germain COLLOMBET,  
M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Jordan DA SILVA, M. Charles DALLARA,  
M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL, M. François DRIOL,  
M. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE,  
M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE,  
M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Guy FRANCON,  
M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,  
Mme Marie-Christine GOURBEYRE, M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON,  
M. Jacques GUARINOS, M. Rémy GUYOT, M. Christian JULIEN, Mme Siham LABICH,  
Mme Pascale LACOUR, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Olivier LONGEON,  
M. Julien LUYA, Mme Nathalie MATRICON, M. Patrick MICHAUD,  
Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Tom PENTECOTE, M. Gilles PERACHE,  
Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER, M. Jean-Philippe PORCHEROT,  
Mme Clémence QUELENNEC, M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE, M. Hervé REYNAUD,  
M. Jean-Marc SARDAT, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE,  
M. Christian SERVANT, Mme Corinne SERVANTON, M. Gérard TARDY,

**RECU EN PREFECTURE**

Le 21 décembre 2022

VIA DOTELEC - iXBus

99\_DE-042-244200770-20221208-D20220052810

Date de mise en ligne : 21 décembre 2022

Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Julie TOKHI, M. Jacques VALENTIN,  
Mme Laetitia VALENTIN, Mme Eliane VERGER LEGROS

**Pouvoirs :**

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,  
Mme Nicole AUBOURDY donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,  
Mme Caroline BENOUMELAZ donne pouvoir à M. Vincent BONY,  
M. Kamel BOUCHOU donne pouvoir à Mme Marie-Christine GOURBEYRE,  
M. Henri BOUTHEON donne pouvoir à M. Gilles BOUDARD,  
Mme Nicole BRUEL donne pouvoir à M. François DRIOL,  
Mme Stéphanie CALACIURA donne pouvoir à Mme Aline MOUSEGHIAN,  
Mme Laura CINIERI donne pouvoir à M. Tom PENTECOTE,  
Mme Viviane COGNASSE donne pouvoir à M. Jordan DA SILVA,  
M. Gabriel DE ALMEIDA donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,  
M. Christian DUCCESCHI donne pouvoir à M. Fabrice DUCRET,  
M. Jean DUVERGER donne pouvoir à M. Olivier LONGEON,  
Mme Véronique FALZONE donne pouvoir à Mme Brigitte REGEFFE,  
M. Luc FRANCOIS donne pouvoir à Mme Nathalie MATRICON,  
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à M. Frédéric DURAND,  
M. Marc JANDOT donne pouvoir à M. Gilles PERACHE,  
Mme Delphine JUSSELME donne pouvoir à Mme Siham LABICH,  
M. Robert KARULAK donne pouvoir à M. Gilles THIZY,  
M. Yves LECOCQ donne pouvoir à M. Jean-Claude FLACHAT,  
Mme Fabienne MARMORAT donne pouvoir à M. Bernard BONNET,  
Mme Brigitte MASSON donne pouvoir à Mme Catherine GROUSSON,  
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE donne pouvoir à Mme Pascale LACOUR,  
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,  
Mme Marie-Jo PEREZ donne pouvoir à M. Charles DALLARA,  
M. Marc PETIT donne pouvoir à Mme Christiane BARAILLER,  
M. Gilbert SOULIER donne pouvoir à M. Pascal GONON,  
Mme Eveline SUZAT-GIULIANI donne pouvoir à Mme Sylvie FAYOLLE,  
M. Julien VASSAL donne pouvoir à M. Christian JULIEN

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Abdelouahb BAKLI, M. Jean-Alain BARRIER, M. Jean-Pierre BERGER,  
Mme Audrey BERTHEAS, M. Patrick BOUCHET, M. Christophe CHALAND,  
Mme Catherine CHAPARD, M. André CHARBONNIER, Mme Frédérique CHAVE,  
M. Philippe DENIS, M. Martial FAUCHET, M. Jérôme GABIAUD, M. Christian JOUVE,  
M. Claude LIOGIER, M. Yves MORAND, Mme Solange MORERE, M. Gaël PERDRIAU,  
Mme Laurence RICCIARDI, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Louis ROUSSET,  
M. Marc TARDIEU, M. Daniel TORGUES

**DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 08 DECEMBRE 2022**

**BUDGET RATTACHE EAU - MODIFICATION DE CERTAINS TARIFS AU 1ER JANVIER 2023**

Par arrêté du 10 août 2015 et arrêté du 24 décembre 2015, Monsieur le Préfet de la Loire a prononcé la transformation de Saint-Etienne Métropole en Communauté Urbaine et a modifié les statuts de Saint-Etienne Métropole en y incluant notamment la compétence « Eau ».

Le territoire de chaque commune ou le cas échéant le périmètre de chaque syndicat dissous constitue une zone tarifaire indépendante puisque Saint-Etienne-Métropole s'est engagée à gérer le service d'eau potable analytiquement par commune ou périmètre de syndicat dissous.

Ainsi, les tarifs votés par les communes avant le 31 décembre 2015 pour 2016 ont été repris par Saint-Etienne Métropole. En l'absence de délibération spécifique faite par Saint-Etienne Métropole, les tarifs 2015 fixés par les communes continuent à s'appliquer.

Néanmoins, il convient de modifier les tarifs à appliquer sur le territoire de certaines communes ou sur le périmètre de certains syndicats dissous afin de conforter l'équilibre individuel des budgets correspondants.

Les tarifs indiqués en annexe sont proposés pour la période à courir à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré, approuve les tarifs de la redevance eau potable tels que présentés dans le tableau ci-annexé.**

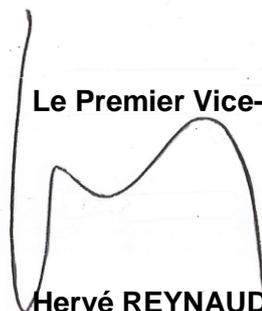
**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

**Pour extrait,  
Le secrétaire de Séance,**



**Tom PENTECOTE**

**Le Premier Vice-Président,**



**Hervé REYNAUD**

**TARIFS EAU POTABLE**  
à compter du 01 janvier 2023

**I) Part fixe**

Part fixe communautaire à facturer par le délégataire du service public de production et de transport d'eau potable de la moyenne vallée du Gier ( ex SIAEMVG) aux services d'eau des communes (vente d'eau en gros)

SERVICES	Montant HT en €	Part fixe annuelle
Cellieu - Chagnon		21 318
Chateauneuf		15 427
Génilac		35 642
La Grand Croix		49 000
Lorette		61 453
Rive de Gier		40 932
Saint Paul en Jarez		51 228
	total	275 000

**II) Tarifs de la redevance EAU**

SERVICES	Montants HT en €	Location compteurs par an	Part fixe par an (abonnement)	Part variable prix par m3 (consommation)
Le Chambon Feugerolles		15 mm = 18,40 20 mm = 23,00 25 mm = 40,00 32 mm = 45,00 40 mm = 75,00 50 mm = 100,00 65 mm = 130,00 80 mm = 180,00 100 mm = 200,00 150 mm = 320,00	24,00	1,85
Marcenod			80,00	2,12
Saint-Joseph			35,00	2,25